

#Action - Travaux publics

Métiers et emplois visés :

Tous types de métiers

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Ce dispositif permet, par une immersion dans une structure de formation et au sein d'un groupe de stagiaires en cours de formation qualifiante, de :

- Découvrir une filière, un environnement professionnel ;
- Tester un métier ;
- Découvrir l'environnement de la formation qualifiante ;
- Échanger avec les pairs ;
- Identifier ou vérifier les aptitudes et prérequis (général, technique, savoir-être) nécessaires à la mise en œuvre du projet professionnel.

Contenu de la formation :

Ce dispositif permet à tous normands en recherche d'emploi et en démarche de construction de projet professionnel de bénéficier d'une immersion dans une structure de formation, au sein d'un groupe en formation.

La durée des parcours proposés varie de 3 à 5 jours selon la structure de formation dans laquelle se déroule l'immersion et selon le métier choisi.

#Action permet soit de découvrir un métier, soit de découvrir une filière si la modalité est proposée.

Méthodes et outils pédagogiques :

- **DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'INSTALLATEUR-TRICE SANITAIRE THERMIQUE**
- L'action de formation se déroule en 3 phases :- Accueil : vérification des objectifs du bénéficiaire et de l'avancement de son projet professionnel, présentation du dispositif et des modalités de mise en œuvre - Expérimentation des gestes métiers au sein des plateaux techniques de la structure de formation - Bilan : formalisation des acquis et aptitudes du bénéficiaire de manière à alimenter le travail de construction de projet professionnel. La durée des parcours proposés varie de 3 à 5 jours selon la structure de formation dans laquelle se déroule l'immersion et selon le métier/la filière choisi

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

21 heures

Durée indicative en entreprise :

0 heures

Pré-requis :

- Demandeur d'emploi, Salarié d'entreprise **Précisions** : L'action « #Action » s'adresse aux normands : - En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle emploi - Sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel, - Aux stagiaires du dispositif #Avenir ET - En démarche de construction d'un projet professionnel et/ou de reconversion professionnelle, - Accompagné dans la construction de leur projet par un Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP), un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) ou par un opérateur du dispositif #Avenir.

Modalités d'admission :

- Sur entretien

Niveau d'entrée :

Conseillé : sans niveau spécifique

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

Aide à l'orientation professionnelle et au choix d'un métier.

Découvrir un métier, une filière.

Valider les aptitudes ou pré-requis (général, technique, savoir-être) nécessaires à la mise en œuvre du projet professionnel.

Financement :

Financement sur fonds publics

Tarif de référence :

0€/heure

Lieu(x) de formation :

ARGENTAN

Accès Handicapés :

Antenne accessible en rez de chaussée. Le référent handicap de l'antenne se tient à la disposition des personnes en situation de handicap, de l'accueil jusqu'à la fin de la formation suivie.

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Loïc ANNE

Téléphone : 02 33 12 21 60

Courriel : loic.anne@ac-normandie.fr